VIETNAM

Plusieurs Sociétés nationales ont apporté leur assistance aux victimes dans la République du Vietnam. C'est ainsi que, comme la *Revue internationale* l'a indiqué en septembre 1966, la Société du Lion-et-Soleil-Rouge de l'Iran a envoyé une équipe médicale. La Croix-Rouge suisse, de son côté, a installé également une équipe médicale dans ce pays. De plus, désireuse de contribuer à l'amélioration des possibilités de soigner dans leur pays des enfants sud-vietnamiens malades ou blessés de guerre, elle a fait construire récemment à Da-Nang un hôpital pédiatrique de conception simple mais pratique. Ce pavillon, annexé à l'hôpital civil de la localité et dont la construction vient d'être achevée, comporte dix dortoirs, des salles de traitement et les dispensaires nécessaires. Le mobilier a été fourni par l'UNICEF, l'œuvre d'aide à l'enfance des Nations Unies. Cent vingt enfants, précédemment soignés dans de très mauvaises conditions dans un hôpital vétuste et mal installé, ont trouvé accueil dans ce pavillon. Conformément à la coutume du pays, ils sont accompagnés de leurs mères et de leurs frères et sœurs qui vivent avec eux à l'hôpital et leur donnent des soins.

En vue d'assurer les meilleurs traitements possibles aux petits patients, la Croix-Rouge suisse a délégué à Da-Nang, en octobre 1967, une équipe médicale formée d'un médecin pédiatre et de deux infirmières. Cette équipe dirige le nouvel hôpital, tout en instruisant le personnel soignant vietnamien.

L'installation de l'hôpital pédiatrique de Da-Nang et la mise à disposition de personnel suisse complète utilement l'activité que la Croix-Rouge suisse déploie à Kontum, sur les hauts plateaux centraux du Sud-Vietnam, où une équipe médicale forte de dix membres assume, depuis le mois d'avril 1966, l'exploitation du service de chirurgie de l'hôpital civil et assure l'assistance sanitaire des malades vivant dans des villages de montagne éloignés.